

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : QUADRIS TOP
Code de conception : A13703O

Produit Numéro d'enregistrement : 30518
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Syngenta Canada Inc.
Adresse : 140 Research Lane, Research Park
Guelph ON N1G 4Z3
Canada

Téléphone : 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682)
Fac-similé : 1-519-823-0504

Adresse de courrier électronique :
Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-327-8633 (FAST MED)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Canal de Bile)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Canal

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

de Bile) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Azoxystrobin	Azoxystrobin	131860-33-8	18.1818
difenoconazole	difenoconazole	119446-68-3	11.3636
propane-1,2,3-triol	propane-1,2,3-triol	56-81-5	$\geq 1 - < 5^*$
Residues (pétroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts	Residues (pétroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with	68425-94-5	$\geq 1 - < 5^*$

QUADRIS TOP

Version 2.0 Date de révision: 04/30/2024 Numéro de la FDS: S00031037376 Date de dernière parution: 01/18/2022
Date de la première parution: 01/18/2022

	formaldehyde, sodium salts		
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one	1,2- benzisothiazol- 3(2H)-one	2634-33-5	$\geq 0.05 - < 0.1$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Avoir le contenant, l'étiquette ou la fiche signalétique du produit en sa possession au moment de composer le numéro d'urgence, de communiquer avec un centre antipoison ou un médecin ou, encore, de se présenter à un établissement de soins médicaux.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
Maintenir la personne au chaud et au repos.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver immédiatement à l'eau abondante.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Retirez les lentilles de contact.
Un examen médical immédiat est requis.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne PAS faire vomir.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Non-spécifique
Aucun symptôme connu ou prévu.
Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique n'est disponible.
Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Moyen d'extinction - pour les petits incendies
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction - pour les grands incendies
Mousse résistante à l'alcool
ou
Eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, un incendie, dégagera une dense fumée noire formée de produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).
L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

problèmes de santé.

Autres informations	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Porter une combinaison de protection et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13., Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre l'incendie. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conditions de stockage	:	Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Pas de conditions spéciales d'entreposage requises. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

QUADRIS TOP

Version 2.0 Date de révision: 04/30/2024 Numéro de la FDS: S00031037376 Date de dernière parution: 01/18/2022
Date de la première parution: 01/18/2022

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Azoxystrobin	131860-33-8	TWA	0.7 mg/m3	Syngenta
difenoconazole	119446-68-3	TWA	5 mg/m3	Syngenta
propane-1,2,3-triol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL

Mesures d'ordre technique

: LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION ET LA PROTECTION PERSONNELLE S'APPLIQUENT À LA FABRICATION, À LA FORMULATION ET À L'EMBALLAGE DU PRODUIT. CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT POUR LES APPLICATIONS COMMERCIALES OU À LA FERME.

Le confinement et l'isolement sont les mesures de protection techniques les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

La portée de ces mesures de protection est fonction des risques réels liés à l'utilisation.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Au besoin, demander d'autres conseils sur l'hygiène du travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Appareils respiratoires adéquats :

Appareil de protection respiratoire avec demi-masque

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant

(gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Protection des mains

Remarques

: Porter des gants de protection. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de son matériau dont il est fait, mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre. Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

		est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses du matériau, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas. Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.
Protection des yeux	:	Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection de la peau et du corps	:	Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Portez au besoin : Vêtements étanches
Mesures de protection	:	L'utilisation de mesures techniques doit toujours avoir la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuels. Ne pas hésiter à consulter des professionnels au moment de choisir l'équipement de protection individuel. Demander des conseils professionnels appropriés au moment de choisir de l'équipement de protection individuel.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	beige
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	6.0 - 9.0 Concentration: 100 %w/v
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Méthode: Vase clos Pensky-Martens ne s'enflamme pas
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.10 - 1.14 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	500 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Aucun raisonnablement prévisible.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Pas de décomposition si utilisé selon les indications.
Produits incompatibles	:	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Ingestion
Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Produit:

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris, mâle et femelle): 1,424 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 2.06 - < 5.17 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: Cette substance/ce mélange n'est pas toxique lors de l'inhalation selon la définition du règlement sur les matières dangereuses.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Composants:

Azoxystrobin:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 0.698 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

difenoconazole:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1,453 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 3,300 mg/m3
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,010 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

propane-1,2,3-triol:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 4,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 2.75 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 670 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation de la peau
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Composants:

Azoxystrobin:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

difenoconazole:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

propane-1,2,3-triol:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:

Espèce	: Epiderme humain reconstitué (RHE)
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Irritation légère de la peau

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Composants:

Azoxystrobin:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

difenoconazole:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours

propane-1,2,3-triol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

Azoxystrobin:

Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

difenoconazole:

Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

propane-1,2,3-triol:

Espèce : Cobaye
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

Mutagénécité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

Azoxystrobin:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

difenoconazole:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

propane-1,2,3-triol:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Cancérogénécité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

Azoxystrobin:

Cancérogénécité - Évaluation : Aucune évidence de cancérogénécité lors d'études chez des animaux.

difenoconazole:

Cancérogénécité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

propane-1,2,3-triol:

Cancérogénécité - Évaluation : Aucune évidence de cancérogénécité lors d'études chez des animaux.

Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

Azoxystrobin:

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction, Aucun effet sur la lactation ou par l'entremise de celle-ci
- Évaluation

difenoconazole:

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction
- Évaluation

propane-1,2,3-triol:

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction, Aucun effet sur la lactation ou par l'entremise de celle-ci
- Évaluation

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité pour la reproduction : Le poids des données ne supporte pas la classification
- Évaluation comme toxique pour la reproduction

STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Composants:

difenoconazole:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Canal de Bile) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Azoxystrobin:

Organes cibles	:	Canal de Bile
Évaluation	:	La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.

difenoconazole:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

propane-1,2,3-triol:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité par aspiration

Non classifié à cause de données insuffisantes.

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Azoxystrobin:

- | | | |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.47 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.28 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Americamysis): 0.055 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1.109 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0.0303 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h

ErC50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0.250 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0.010 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : | NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.16 mg/l
Durée d'exposition: 28 d

EC10 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.2197 mg/l
Durée d'exposition: 33 d |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.044 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

NOEC (Americamysis): 0.00954 mg/l
Durée d'exposition: 28 d |
| Toxicité pour les microorganismes | : | CI50 (Pseudomonas putida): > 3.2 mg/l
Durée d'exposition: 6 h |

difenoconazole:

- | | | |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1.1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.77 mg/l
Durée d'exposition: 48 h |

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

tiques

CE50 (Americamysis): 0.15 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les
algues/plantes aquatiques

: EC10 (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0.0697 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h

ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 0.0876 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 0.015 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique)

: EC10 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.01298 mg/l
Durée d'exposition: 34 d

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques (Toxicité chronique)

: EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0078 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

EC10 (Americamysis): 0.00572 mg/l
Durée d'exposition: 28 d

Toxicité pour les microorga-
nismes

: CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2.18 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques

: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.94 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les
algues/plantes aquatiques

: ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0.15 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0.04 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique)

: NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.3 mg/l
Durée d'exposition: 28 d

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques (Toxicité chronique)

: NOEC (Daphnia (Daphnie)): 1.7 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

Persistance et dégradabilité

Composants:

Azoxystrobin:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation: 224 d
Remarques: Persistant dans l'eau.

difenoconazole:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation: 1 d
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Azoxystrobin:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

difenoconazole:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.4 (25 °C)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Mobilité dans le sol

Composants:

Azoxystrobin:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Faible mobilité dans le sol.

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 81.3 d
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

difenoconazole:

Répartition entre les compartiments : Remarques: Légèrement mobile dans les sols

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

timents environnementaux

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 122 d
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

Autres effets néfastes

Composants:

Azoxystrobin:

Résultats de l'évaluation PBT : La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

difenoconazole:

Résultats de l'évaluation PBT : La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultats de l'évaluation PBT : La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage.
Vider les restes du contenu.
Récipients à rincer 3 fois.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

N.O.S.
(AZOXYSTROBIN, DIFENOCONAZOLE)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Dangereux pour l'environnement : oui
Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(AZOXYSTROBIN, DIFENOCONAZOLE)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Dangereux pour l'environnement : oui
Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

Code IMDG

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(AZOXYSTROBIN, DIFENOCONAZOLE)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui
Remarques : Ce produit peut faire l'objet d'exemptions lorsqu'il est conditionné dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 l ou moins pour les liquides, ou ayant un poids net de 5 kg ou moins pour les solides.

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3082
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

(AZOXYSTROBIN, DIFENOCONAZOLE)

Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui
Remarques	:	1.45.1 Classe 9 exemption de la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger, si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol

Attention

Tête de mort

poison

Irritant pour les yeux

Sensibilisant cutané potentiel

Produits chimiques PBT au Canada : Ce produit contient les composants suivants qui sont inscrits sur la LIS et qui sont classés comme substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) sous la LCPE: cyclotetrasiloxane, octaméthyl-Cyclopentasiloxane, 2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-decaméthyl-

NPRI Composants : toluène
méthanol
heptane

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

Azoxystrobin

difenoconazole

Oxirane, méthyl-, polymère with oxirane, block

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujéti à une déclaration de nouvelle activité importante.

QUADRIS TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Syngenta	:	Syngenta Limites d'exposition professionnelle
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
Syngenta / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TCI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

QUADRI TOP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2022
2.0	04/30/2024	S00031037376	Date de la première parution: 01/18/2022

Date de révision : 04/30/2024

Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F